

**Bétonner est écologique
L'industrie est artisanale
L'intérêt privé est l'intérêt général**

INFO RIVERAINS ZONE DE SCHOPPACH

Madame, Monsieur,

Il y a quelques semaines, vous avez reçu un courrier d'Idelux dans votre boîte aux lettres. Grâce à un dictionnaire spécialisé en vocabulaire managérial et de langue de bois, et à des recherches que nous avons effectuées, nous avons réussi à le décoder. Permettez-nous d'en partager le résultat avec vous.

Depuis ce samedi 26 octobre, la ZACCI (Zone à Abattre, à Couper et à Construire par Idelux) de Schoppach est occupée par des personnes essentiellement venues de l'extérieur (*soucieuses en fait de la préservation des territoires*), et qui cristallisent leur combat idéologique autour du projet de réhabilitation (*de destruction*) du site de l'ancienne carrière de Schoppach. Cette opposition s'est matérialisée avec la dégradation de nos bâtiments (*avec la création d'une Zone à Défendre pour empêcher le massacre de la nature*).



Suite à ces événements, il nous paraît important de vous préciser certains éléments du projet.

Pourquoi un parc d'activités artisanal à cet endroit ?

- Un nouveau parc d'activités est nécessaire pour soutenir le développement d'Arlon en y maintenant des activités économiques de proximité. Il accueillera sur 17 des 30 ha que compte ce site, exclusivement des PME. Il ne s'agit pas d'un hydrium "bis", ni d'un zoning industriel. *Nous préférons parler d'artisanat pour vous faire avaler plus facilement ce projet sur une Zone d'Aménagement Concerté à Caractère Industriel (ZACCI) et pour que vous pensiez que le zoning industriel n'est qu'une chimère d'écolo-communistes totalitaires.*
- La vocation écologique du site n'est pas neuve, elle remonte à 1996. *Cette vocation n'est que trop ancienne, soyons modernes, rasons et construisons, passons maintenant à autre chose !*
- La partie basse du site est largement polluée depuis les années 70-80, notamment par des hydrocarbures mais aussi par l'utilisation de ce site comme décharge *par nous, Idelux, qui allons dépolluer à vos frais en partie. En fait, nous savons suite à une étude que la pollution ne s'avère pas importante ; mais en présentant les choses ainsi, vous allez penser que nous agissons vraiment dans l'intérêt de la nature.*
- Il s'agira d'un parc d'activités de "nouvelle génération" (ou «greenwashing»). La mobilisation, l'intégration paysagère et la minimisation de l'impact environnemental sont des aspects qui seront particulièrement soignés. La préservation de l'habitat des espèces protégées présentes, la création d'une réserve naturelle et le développement d'une nouvelle zone humide font également partie de notre projet. *Nous protégeons la nature avec tronçonneuses et tractopelles car notre modèle économique ne permet pas autre chose (désolé). Et l'habitat ne sera en fait pas préservé mais reconstitué ailleurs, sur un peu d'espace entièrement remanié, le long de l'autoroute, en espérant que s'y réfugieront les papillons protégés. Et nous laisserons de la falaise, coincée entre les entreprises, car aplanir le terrain serait trop coûteux (tout en prétendant que c'est pour réaccueillir les hirondelles). Nos installations qui participent à la destruction de la planète, seront certifiées 100% durables et écologiques.*



La biodiversité du site est-elle en danger ?

- Depuis la fin de l'exploitation de la sablière et selon le DNF (Département de la Nature et des Forêts), la revitalisation végétale et l'assèchement des zones humides ont progressivement diminué l'intérêt biologique du site. Malheureusement, les relevés qui ont conduit au classement du site en SGB (sites de grand intérêt biologique) datent de 2007. Les données n'ont pas été actualisées depuis et demeurent telles quelles sur le site Internet de la Région wallonne. Elles sèment aujourd'hui légitimement le trouble. *Comprenez-nous bien : nous sommes prêts à raser tout ce qui n'a pas un grand intérêt biologique et qui ne rapporte pas (une "zone blanche" dans notre jargon), l'économique devant l'emporter sur la nature ordinaire et l'avenir du vivant !*
- Néanmoins dans le cadre de la cession du terrain, il a été convenu avec la DNF de reconstituer un habitat d'intérêt biologique sur sol sableux. Cette future réserve naturelle occupera 5,7 ha et créera une zone écran le

long de l'autoroute. *Il aurait été plus simple de restaurer les caractéristiques de milieu ouvert propices aux espèces protégées ou menacées sur le site de l'ancienne carrière, rue de Lorraine, que de créer cette réserve le long de l'autoroute (où les papillons pourront cotoyer leurs amies, les voitures). Mais le DNF le dit bien : "Nous ne sommes pas là pour empêcher les entreprises de s'installer, nous sommes là pour trouver des solutions alternatives". Et bien oui, la nature doit déménager pour permettre un meilleur accès aux entreprises. Et la "zone écran" ne cachera pas grand chose car cette réserve doit être un milieu ouvert (nécessaire pour les papillons) et non plus une forêt ; et donc la zone tampon sera du passé.*

- La création de cette réserve naturelle nécessite la mise à blanc du site sans impact pour l'environnement. Au contraire, les épicéas présents sont scolytés et nécessitent un abattage rapide afin d'éviter la propagation du problème. *La mise à blanc, c'est l'élimination de tous les végétaux. Et nous ferons cela sans impact ! Pas mal, non ?! Et puis, quelle chance que de nombreux épicéas doivent être abattus pour garder une forêt saine. Que nous allons raser par la suite. Votre esprit est quelque peu embrouillé ? Pas d'inquiétude, c'est voulu.*

Où en est le projet ?

Comme pour les autres projets similaires, les étapes de communication et de concertation avant la réalisation sont encore nombreuses. Elles comprennent notamment :

- une réunion d'information (ou de propagande et manipulation) des riverains, lors de laquelle nous chercherons à vous faire rêver d'activités économiques et d'une future petite réserve pour vous faire avaler la disparition d'un site magnifique, que vous vous êtes réappropriés et où vous aimez bien vous balader, promener votre chien, cueillir des champignons, méditer, admirer les oiseaux et les saisons, ...
- une étude d'incidences sur l'environnement (qui comporte une analyse de l'état biologique du site et un nouvel inventaire exhaustif de la faune et de la flore) – formalité embêtante pour savoir ce que nous allons exterminer ; les résultats de l'étude seront manipulés et/ou ignorés comme à l'habitude dans ce genre de projets ; et vous ne l'avez peut-être pas remarqué mais nous évitons de mentionner l'étape de l'avant-projet qui doit être soumis à l'étude en question, car nous n'avons pas besoin de votre avis légalement pour celui-ci,
- une enquête publique, quelques semaines pendant lesquelles vous pourrez réagir formellement pour la première fois (!) à notre projet et cela, quand il sera bien ficelé (et que l'on va pas remettre en question pour vos beaux yeux); de toutes manières, la loi nous permet de ne pas tenir compte de vos avis,
- toute une série d'approbations par les autorités communales et régionales compétentes, que nous avons déjà dans notre poche ; ou avec lesquelles nous nous serons longuement concertées car elles ont les moyens de stopper nos ambitions (quoique les zadistes et les gens mobilisés le pourraient également à force d'actions déterminées et grâce à un fort soutien de votre part et des Arlonnais.es, notre plus grande crainte ; ainsi, nous oeuvrons à ce que vous en désolidarisiez).

Nous aurons donc, dans les années à venir, plusieurs occasions de vous expliquer en détail tous les aspects de ce projet et d'être à l'écoute de vos avis et observations, *mais non pas de vos pétitions; et à l'écoute seulement!*

La localisation des nos parcs d'activités est toujours mûrement réfléchi. Nous veillons à les localiser à proximité de zones urbanisées, à réhabiliter prioritairement les zones de friches et à préserver des terres agricoles. *Après avoir bétonné pendant des décennies des zones agricoles et rencontré l'opposition farouche d'agriculteur.rices, nous avons enfin appris de nos erreurs. Nous souhaitons maintenant contribuer à l'étalement urbain, quitte à éliminer des forêts et des sites de grand intérêt biologique, et accroître la surface de sols artificialisés, à l'encontre des objectifs fixés par le nouveau gouvernement wallon. Et la proximité avec le Luxembourg n'est pas fortuite : nous veillons à attirer l'argent même au détriment de l'environnement. L'avenir de l'économie passe avant celui de la planète.*

Si l'on peut faire semblant de s'accorder quelque peu avec les « zadistes » sur les enjeux écologiques auxquels nous devons faire (faisons) face *aujourd'hui*, nous ne pouvons en tant qu'organisme d'intérêt général, accepter une analyse manichéenne de la situation. Notre rôle est de répondre à ces enjeux en nous inscrivant dans une évolution positive, construite et réfléchi. *D'accord, tout cela est du blabla ; mais nous faisons notre métier.*

Et le bourgmestre Magnus fait le sien (se faire réélire et rester au pouvoir) avec également du blabla. Comme quand il tire la sonnette d'alarme dans le bulletin communal de septembre dernier en écrivant (à juste titre) que le moment est crucial pour l'avenir de la planète, qu'il faut changer de modèle, inverser la tendance avant qu'il ne soit trop tard, prendre des mesures drastiques et que la situation est urgente. Il est quand même fort le Magnus pour arriver à faire un aussi grand écart : défenseur du vivant ... et administrateur d'Idelux!